



## HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Prestations proposées

Honoraires TTC\*

### Immobilier d'Habitation /VENTE

(Appartement, maison, immeuble, parking, terrain....)

Prix de vente	Honoraire TTC (charge vendeur)
De 1€ à 20 000€	3 000€
20 001€ à 50 000€	4 000€
50 001€ à 80 000€	5 000€
80 001€ à 110 000€	6 000€
110 001€ à 140 000€	7 000€
140 001€ à 170 000€	8 000€
170 001€ à 200 000€	9 000€
200 001€ à 230 000€	10 000€
230 001€ à 260 000€	12 000€
260 001€ à 290 000€	14 000€
Au-delà de 290 000€	5%

\* TVA au taux en vigueur de 20%

Mandat de vente : honoraires à la charge du vendeur (sauf exceptions)

Mandat de recherche : honoraires à la charge de l'acquéreur

EURY Immobilier, SASU au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé - 2 rue Witten Z.A des Champs Dolent- 60000 BEAUVAIS, immatriculée sous le numéro de SIREN 821 652 385 au RCS de BEAUVAIS. Carte professionnelle numéro CPI 6001 2016 000 011 497, délivrée le 6 septembre 2016 par la CCI de l'Oise portant sur la « transaction sur immeubles et fonds de commerce » sans manipulation ni détention de fonds. Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de SERENIS ASSURANCES S.A. - 34 RUE DE WACKEN STRASBOURG sous le numéro de police VD 7.000.001/21099, contrat couvrant la zone géographique suivante : France. Numéro individuel d'identification à la TVA : FR 54 821652385

Honoraires au 1<sup>er</sup>/06/2019



## Prestations proposées

## Honoraires HT

### Immobilier Commercial et d'Entreprise /VENTE

(Cession de Murs Commerciaux, Fonds de Commerce, Droit au Bail, Entreprise, Parts sociales de SCI...)

<b>Prix de vente</b>	<b>Honoraire HT (charge acquéreur)</b>
<b>De 1€ à 125 000€</b>	<b>15 000€</b>
<b>125 001€ à 200 000€</b>	<b>12%</b>
<b>200 001€ à 300 000€</b>	<b>11%</b>
<b>300 001€ et au-delà</b>	<b>10%</b>

EURY Immobilier, SASU au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé - 2 rue Witten Z.A des Champs Dolent- 60000 BEAUVAIS, immatriculée sous le numéro de SIREN 821 652 385 au RCS de BEAUVAIS. Carte professionnelle numéro CPI 6001 2016 000 011 497, délivrée le 6 septembre 2016 par la CCI de l'Oise portant sur la « transaction sur immeubles et fonds de commerce » sans manipulation ni détention de fonds.  
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de SERENIS ASSURANCES S.A. - 34 RUE DE WACKEN STRASBOURG sous le numéro de police VD 7.000.001/21099, contrat couvrant la zone géographique suivante : France. Numéro individuel d'identification à la TVA : FR 54 821652385

Honoraires au 1<sup>er</sup>/06/2019



## HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Prestations proposées

Honoraires TTC\*

### Immobilier d'Habitation /LOCATION

Honoraires liés à l'organisation de visites et le montage des dossiers, état des lieux d'entrée et de sortie et rédaction de bail à la charge du Bailleur et du Locataire dans le cadre de la Loi Alur).

Zone <i>Décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014</i>	Zone très tendue	Zone tendue	Reste du territoire
<b>Montant Maximum TTC</b>	12€/m2	10€/m2	8€/m2

Pour l'établissement d'un état des lieux d'entrée aucune différenciation géographique n'a été faite.

Un plafonnement unique valant pour l'ensemble du territoire est appliqué : 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement soumis à la location.

\* TVA au taux en vigueur de 20%

Prestations proposées

Honoraires HT

### Immobilier Commercial et d'Entreprise /LOCATION

Honoraires liés à l'organisation des visites, le montage des dossiers et l'intermédiation à la charge du locataire et du bailleur dans le cadre de la Loi Alur

**Honoraires maximum en %** : équivalent à un trimestre de loyer hors-charge, charge Locataire.

**Honoraires sur devis** : après étude du marché et prise en compte des caractéristiques du bien, le mandant et le mandataire s'entendent sur la signature et l'acceptation d'un devis qui se substituera au choix d'honoraires en % et/ou forfaitaires. Cet accord interviendra en fonction des particularités du marché local et des caractéristiques du biens proposé à la location. Il devra être matérialisé par les signatures d'un devis et d'un mandat au tarif convenu dans le devis.